

FR. THIERRY-DOMINIQUE HUMBRECHT O.P.
DOMINICAIN (DE LA PROVINCE DE TOULOUSE, COUVENT DE BORDEAUX)
Né en 1962

Docteur en philosophie et en théologie

Le 31 août 2012

RAPPORT D'AUDIT

SUR L'AGAPÈ DU PUY-EN-VELAY

1 Le présent Rapport répond à la demande de Mgr Henri Brincard d'établir un Audit théologique de l'Agapè du Puy-en-Velay.

Mon enquête a eu lieu de la façon suivante, outre plusieurs conversations avec Mgr Brincard avant et pendant ma venue au Puy : 1) Assistance aux activités de la retraite d'Agapè (celle des 19-25 août 2012) ; 2) Lecture des ouvrages et documents de l'Association Agapè, relatifs à cette session et à la plupart de celles dites de « post-Agapè » ; 3) Lecture de divers articles relatifs à l'Agapè, notamment le dossier de la Conférence épiscopale (septembre 2011) et les coupures de presse qui ont suivi, non moins que les objections et réponses touchant au fond ; 4) Rencontre des responsables de l'Agapè, notamment de Bernard Dubois, ainsi que des « accompagnants » de la retraite et des prêtres accompagnateurs présents ; 5) Mémoire conservée de quelques témoignages d'anciens retraitants.

2 Que l'on me permette de préciser qu'à titre personnel, je ne suis issu du milieu charismatique ni par tempérament, ni par mon histoire, ni par ma formation théologique et spirituelle. Je crois cependant avoir collecté au fil des ans une certaine connaissance comparative de plusieurs des « communautés nouvelles », de leurs grâces particulières, du bien qu'elles opèrent dans l'Église et aussi des limites qui les caractérisent, limites propres ou bien caractéristiques de leur époque.

Nul ne peut prétendre à une parfaite objectivité, ne serait-ce que par le caractère limité du champ de l'enquête, sans compter mes propres préférences ou ignorances. J'ai tâché toutefois de chercher la

vérité, pour le bien de l'Église et des personnes. Ma conclusion globalement positive et même encourageante, je l'espère et je le confie à votre discernement, n'est issue d'aucun parti-pris.

3 Le domaine de compétence qui m'était alloué est le suivant. Il importe en effet de définir ce qu'il est et aussi ce qu'il n'est pas.

Il ne m'appartient pas de me prononcer de façon spécifique sur l'utilisation par l'Agapè des sciences humaines (psychologie, psychanalyse) ; mais, en revanche, d'essayer d'évaluer l'intégration de celles-ci dans un projet plus large, disons d'anthropologie théologique.

En outre, de telles disciplines sont elles-mêmes divisées en écoles d'interprétation, ce qui parfois relativise leur prétention scientifique et la certitude de leurs méthodes. Surtout, elles supposent elles-mêmes plus souvent qu'elles ne l'avouent une anthropologie philosophique, d'ordinaire matérialiste et athée. Autant leur domaine de compétence est à prendre en considération et à respecter, autant le chrétien n'a pas à y soumettre l'Évangile, mais plutôt l'inverse.

L'ordre méthodologique à poser me semble donc celui d'une subalternation de la psychologie à la théologie, en particulier la théologie morale, laquelle donne à une science particulière et profane sa place, toute sa place et rien qu'elle.

4 L'objectif de l'Agapè, tel qu'il se dégage des textes et des enseignements, est actuellement celui d'une « retraite » (et non plus celui d'une « session » de « thérapie » ; déplacement significatif de vocabulaire, comme l'est celui de « guérison » en « libération » intérieure.

L'idée de cette retraite est de visiter les étapes les plus anciennes de sa vie (d'avant la conception à la fin de la jeunesse), en nommant les blessures qui leurs furent éventuellement liées, et en prononçant sur elles un pardon théologal, en quoi consiste en définitive la « libération » annoncée.

Cette intuition a été élaborée il y a une dizaine d'années par Bernard Dubois, médecin, et affinée depuis, avec la collaboration de son équipe, dont au moins un médecin psychiatre.

Cette semaine d'Agapè consiste : 1) En deux enseignements oraux par jour, matin et après-midi. Il faut savoir que ces enseignements oraux consistent en une lecture stricte des textes du livret de l'Agapè, par divers accompagnants, prêtres et laïcs ; 2) En deux entretiens quotidiens de chaque retraitant avec son accompagnant désigné ; 3) En des cérémonies liturgiques (messe quotidienne) et para-liturgiques (louange du matin, veillée chaque soir, thème ajouté dans la messe quotidienne) ; 4) En une atmosphère de silence, assez souple mais effective.

Tout est indiqué dans le livret, horaires, chants enregistrés, interventions, prières, lectures de l'Écriture, liturgies, avec une précision étonnante. Rien ou presque n'est laissé à l'improvisation des responsables de la retraite en cours, sauf parfois quelques monitions brèves. C'est dire que les dix retraites annuelles se présentent toutes de la même façon, avec le même contenu et la même pédagogie.

Ajoutons qu'elles accueillent chacune entre 60 et 80 retraitants, encadrés par 30 ou 40 accompagnants (un accompagnant prend en charge deux retraitants), et les organisateurs, permanents ou ponctuels. Le public est de tous âges, milieux sociaux et niveau intellectuel, pour un total de 7000 personnes ayant vécu l'Agapè, dont une proportion non négligeable de prêtres, séminaristes, moines, moniales, religieuses et autres consacrés.

5 Le livret du retraitant est l'objet de perfectionnements constants, surtout depuis : 1) La mise en place d'un conseil de discernement et de décision, présidé par l'évêque protecteur ; 2) Le compagnonnage théologique du P. Thierry-Marie Hamonic o.p., qui, depuis trois ans environ, à la demande de Mgr Brincard, collabore à cette évolution avec une compétence exceptionnelle ; 3) Les accusations récentes de mélange « psycho-spirituel » ; 4) La maturation et le savoir-faire des organisateurs de l'Agapè.

J'ai suivi la retraite avec la dernière version photocopiée du texte, encore substantiellement modifiée par rapport au livret imprimé du retraitant (édition de début 2011), avec notamment le remplacement du prologue par une version plus distinguée théologiquement. Je reviendrai sur ce dernier point.

6 Les premières versions du livret et donc de la retraite devaient insister davantage sur la guérison du psychologique par le spirituel, sans distinctions suffisantes exprimées. Les moutures récentes témoignent d'une volonté d'équilibrage. Celle-ci est-elle satisfaisante ? À mon sens, l'essentiel est énoncé, avec des perfectionnements possibles et nécessaires, mais avec des faiblesses qui n'invalident pas la démarche d'ensemble.

Il faut ajouter que les remarques critiques du docteur Guiouillier (document distribué aux évêques de France, 2011) ont fait l'objet d'une analyse serrée du P. Hamonic, remise à Mgr Brincard. Le P. Hamonic s'attache à distinguer ce qui doit être retenu des objections et ce qui relève, selon lui, d'interprétations totalisantes, tendancieuses et même insultantes (parce que relevant du procès d'intention). Il ajoute que certaines remarques légitimes et judicieuses ont concouru à l'amélioration du texte. Je n'ai pas à reprendre ici les quinze pages de son analyse nuancée (qui inclut aussi la considération des remarques critiques du P. Étienne Michelin, même dossier), mais j'y souscris.

Voici le principe d'interprétation que je propose, qui est une reprise de la distinction classique entre « intention de signifier » et « mode de signifier ». Je crois pouvoir affirmer que l'intention de signifier de l'Agapè est très bonne ; et que les modes de signifier cette intention sont encore perfectibles mais sans l'invalider.

L'essentiel à obtenir est, de mon point de vue, le suivant :

1) la distinction énoncée et opératoire de cinq plans : histoire personnelle, blessures psychologiques, responsabilité morale personnelle, action de la grâce divine, vie théologique et spirituelle ; 2) L'idée même de nommer les choses s'avère libératrice en elle-même, à condition bien sûr de ne pas

inventer les drames et par exemple de les « induire » à partir d'un malaise présent, danger projectif dont le livret avertit le retraitant ; 3) Distinction marquée entre l'examen des diverses étapes de l'enfance de la personne et le statut adulte d'une telle relecture ; 4) Le caractère propre de la grâce divine, dont l'action est immédiate dans le cas des sacrements, et néanmoins progressive dans l'ensemble de la vie chrétienne, un tel progrès spirituel étant soumis à la participation de la personne qui en est l'objet.

7 Des progrès dans le discours sont constatés : explication de la nature de ce travail de mémoire sur soi-même ; distinction entre guérison et salut ; danger annoncé des phénomènes induits ; mise en garde contre l'amour fusionnel ; nécessité de la conversion proprement dite ; affirmation de la liberté et de la responsabilité ; exécution de plus en plus impeccable de la liturgie ; invitation à l'union à Dieu par des actes.

Au sujet de la liturgie, je plaide pour le respect littéral du missel romain, sans que les adjonctions liées aux thèmes de la retraite (par exemple, mémoire de la passion le vendredi, avec vénération de la croix) dispensent des parties obligatoires, comme la préparation pénitentielle. Ainsi tout le monde sera-t-il d'accord sur des données objectives.

8 Des maladresses demeurent, que je mets au compte de ces modes de signifier qui n'invalident pas l'intention de signifier, mais qui requièrent des approfondissements, voire des corrections rédactionnelles : 1) Immédiateté encore parfois trop présente de l'intervention divine (par exemple, de libération), témoignant de l'enracinement charismatique du discours, et plus lointainement de l'origine protestante de celui-ci (élimination partielle des médiations de la grâce, Église, sacrements ou actes humains) ; 2) Recours ambivalent au retour à l'enfant qui est en soi, pas assez fondé sur le caractère adulte de celui qu'on est devenu, différenciation insuffisante entre enfance psychologique et enfance spirituelle, avec aussi ce qui pourrait être perçu comme une naïveté (les bercements du mercredi) ; 3) Reproche entendu, et toutefois en partie corrigé (correction annoncée telle), d'accabler les parents des blessures que l'on porte, alors qu'elles sont aussi actuelles et personnelles ; 4) Théorisation explicite mais encore embryonnaire du domaine moral, distingué du psychologique, par exemple la différence entre blessure (ou culpabilité) et péché.

En l'état, il me semble que le fond emporte la forme. L'ensemble de la retraite dispense une prise en charge de qualité, entre liturgies, veillées, enseignements, accompagnements, gentillesse prévenante des cadres, atmosphère recueillie. Chacun y trouve aussi ce qu'il est venu chercher. Non seulement en théorie mais aussi en pratique : les retraitants semblent heureux de se prêter à ces exercices, peut-être parce que c'est la première fois de leur vie, et la seule, où l'on s'intéresse à ce qu'ils ont vécu et qui les a marqués.

9 Il m'est apparu que ce que j'appellerai les « valeurs féminines » l'emportent sur d'autres plus « masculines », tant au plan psychologique que spirituel : passivité plus qu'activité dans l'amour, douceur, écoute des émotions, tendresse, attention à l'enfance. C'est ce dont manquent beaucoup

de gens et qu'ils viennent chercher. Il est bon que la pédagogie chrétienne les honore par des mots et aussi des gestes. Ce discours est apaisant et en lui-même guérissant.

Il me semble toutefois que ce côté plus réceptif gagnerait à être renforcé par un développement plus marqué de la construction de la responsabilité, des actions choisies, et pour tout dire des vertus, théologiques et morales. La pédagogie de la liberté est tout aussi guérissante que l'énoncé des blessures, et même davantage.

Si le point de vue de l'Agapè est au premier chef spirituel, il faut que les vertus théologiques dominent davantage les acquis psychologiques, en manifestant ce qu'elles-mêmes apportent de spécifique. Je vais revenir sur la formation.

10 Quant au recrutement des retraitants, il faut préciser que l'expérience a conduit les responsables à se montrer sélectifs.

Selon eux, plusieurs mois d'examen préalable de chaque dossier (motivations, santé), permet d'éliminer les cas psychologiques qui relèvent de la médecine et se révéleraient dangereux (troubles bipolaires, etc.). Un suivi de post-Agapè est aussi proposé, par régions.

En outre, une bonhomie collective vécue durant la retraite me donne à penser que chacun ajoute son bon sens ou sa propre expérience humaine à ce qu'il reçoit. L'Agapè ne dure que six jours, pas trois ans, elle n'a pas le temps de contraindre une personne fragile selon des cadres de pensée qui ne lui conviendraient pas. Chacun en tire ce dont il a besoin.

11 La formation des accompagnants se présente ainsi.

Ils sont d'abord recrutés selon leur profil, au terme de leur propre Agapè, sur deux premiers avis, ceux du binôme de leurs accompagnants. Pour mémoire, un seul candidat possible a été signalé à l'attention des responsables, sur les soixante présents pendant ma semaine d'observation ; tous les autres ont été écartés. Ils doivent ensuite suivre les dix autres sessions de l'association, au terme desquelles ils sont recrutés à l'essai pour trois ans. D'ordinaire, leur admission prend donc des années. Peu d'entre eux sont jeunes.

En outre, tout accompagnement se fait en binôme. J'ai pu comprendre que de nombreuses instances de soutien et de contrôle sont mises en place, un réseau serré d'évaluation est officiellement prévu.

J'ai interrogé les prêtres accompagnants qui se trouvaient là. Ils viennent de plusieurs familles spirituelles ou diocèses, ce qui est un avantage. Ils m'ont avoué, avec une belle simplicité, avoir enrichi leur ministère grâce à l'expérience d'accompagnement vécue en Agapè. Toutefois, ils sont les premiers à se plier à la discipline commune des accompagnants, laquelle proscrit, vis-à-vis des retraitants, l'indiscrétion et même le conseil.

12 Quant au lien de l'Agapè avec les Béatitudes, il me semble que si plusieurs des responsables de l'Association, à commencer par celui qui en a élaboré l'intuition et mis en œuvre la réalisation,

Bernard Dubois, n'ont à renier ni leur attachement ni leur rattachement à cette communauté, ils ont maintenant intérêt à développer leur œuvre en toute autonomie d'esprit et de lieu.

Une telle autonomie n'est pas seulement rendue nécessaire par des raisons conjoncturelles (les difficultés traversées par les Béatitudes, pour éviter l'amalgame), mais aussi en elle-même. Tout rattachement structurel, spirituel ou géographique de l'Agapè (par exemple, le fait d'aller aux béatitudes y tenir des sessions) serait perçu comme un retour en arrière et comme une difficulté de parvenir à l'âge adulte de cette œuvre, au moment où justement elle y parvient.

Le gouvernement de l'Association Agapè s'est engagé dans un processus de collégialité, qu'il faut encourager et vérifier. Une telle collégialité est la condition de l'avenir autant que du présent du groupe des responsables, ainsi que du renouvellement des générations d'accompagnants.

13 Les sessions de formation post-Agapè incluent déjà des données d'anthropologie chrétienne. Il me semble toutefois qu'elles gagneront à s'enraciner dans des distinctions plus claires (notamment, la trilogie corps, âme, esprit n'est pas entièrement pertinente).

Ce qui revient à souhaiter pour ces sessions la mise en place de deux facteurs : 1) Une variété plus grande d'intervenants, certes choisis par l'Association, unis par leur attachement à la doctrine catholique, comme c'est déjà le cas des prêtres accompagnants de l'Agapè ; 2) Une anthropologie des vertus et des dons qui pose de façon rigoureuse l'articulation entre l'action divine et la collaboration humaine, autrement dit un enracinement dans la distinction entre cause première et causes secondes (ou aussi cause principale et causes instrumentales). Au plan théologique, cela revient à mettre en place les médiations, ecclésiales et sacramentelles, de la grâce.

Je compter suggérer à l'Association quelques livres et compléments de formation.

À quoi j'ajoute que, si nous exigeons légitimement de l'Agapè rigueur et objectivité en anthropologie chrétienne, à même de compléter ses intuitions, il faut aussi considérer le fait que nombre de nos institutions ecclésiastiques, qui pourraient les aider, se réfèrent elles aussi, paradoxalement, à des principes philosophiques qui ne sont pas si éloignés de ceux reprochés à l'Agapè : principes fondés sur la subjectivité, sur l'interprétation, importance de la psychologie, etc. Malgré des différences de traitement et même une certaine inversion dans l'ordre de subordination entre sciences humaines et vie spirituelle, un même type de modernité semble les unir à un certain plan. Il nous faut prendre garde à ne pas reprocher outre mesure à un courant spirituel particulier ce dont notre théologie courante est elle-même pénétrée. Un complément de formation devrait donc jouer sur les parties complémentaires.

14 Si l'Église estime suffisante la maturité de l'œuvre de l'Agapè, l'évêque du Puy sera amené à reconnaître canoniquement l'Association.

Une telle reconnaissance inclut à la fois la conformité à la foi catholique, le charisme de l'œuvre, la pertinence de la pédagogie et des activités, la mise en place du gouvernement, du recrutement des

membres, la formation des accompagnants et l'approfondissement constaté de la distinction des plans.

15 En conclusion, s'il me fallait répondre à trois questions, et compte tenu de mon principe d'interprétation (distinction entre intention de signifier et modes de signifier), ce pourraient être celles-ci :

L'Agapè donne-t-elle des preuves suffisantes de catholicité ?

Oui.

Présente-t-elle une utilité pour le bien des fidèles ?

Oui.

Peut-on lui envoyer des retraitants ?

Oui.